

Commune de BUSSY-ALBIEUX



Petit Messenger



Pont de Gouttebelin



J'ai été travaillé et retravaillé...

Je me suis fait attendre...

J'ai été enfin signé...

Qui suis-je ?

Le COCA !

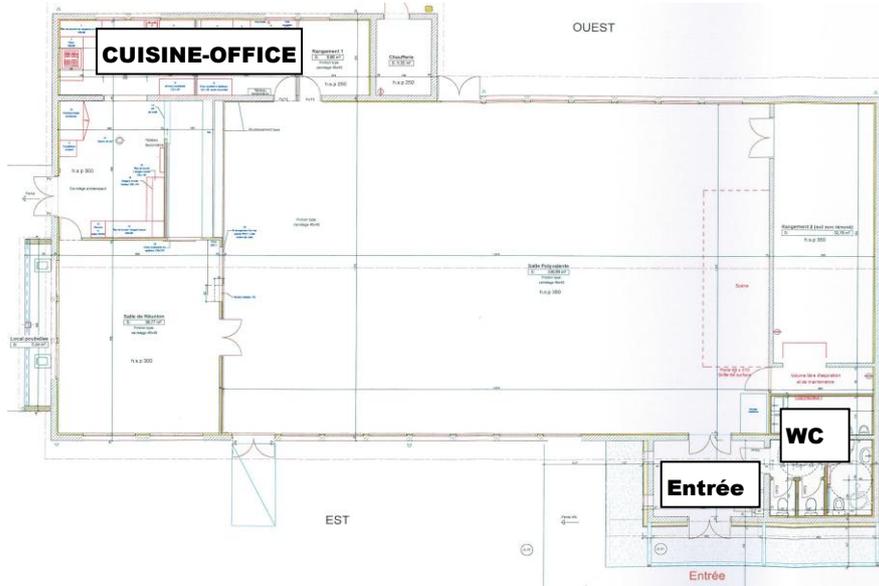
C'est avec plaisir que le 24 novembre, en présence de Chantal Brosse et Pierre-Jean Rochette, nos deux conseillers départementaux, nous avons reçu Mr Bernard Bonne, président du Conseil Départemental, pour la signature du COCA.

Elle va permettre de débiter un long programme de travaux d'aménagement.



Travaux à venir :

Notre salle des fêtes a vu le jour en 1982. Les années ont passé et pour qu'elle reste attractive, il est temps de lui donner un petit coup de jeune ! De plus, les normes ont beaucoup évolué et des travaux sont désormais autant nécessaires qu'obligatoires. Sa rénovation va ainsi débiter en début d'année 2017 : isolation thermique et phonique, mise aux normes des cuisines, des sanitaires, réfection des sols, accessibilité PMR, rafraîchissement global... Suite à cette rénovation importante, les tarifs de location vont évoluer : 350€ pour une personne extérieure à la commune, 170€ pour un habitant de Bussy-Albieux et 50€ pour la



petite salle. Tout est mis en œuvre pour la rendre attrayante, jolie et pratique.

Sa fermeture temporaire (5 mois environ) va obliger certaines associations à modifier leurs habitudes. Nous mettons tout en œuvre pour leur proposer des solutions.

Travaux dans le bourg : La 4^{ème} tranche d'assainissement va pouvoir démarrer au printemps 2017. Ces travaux consistent à séparer les eaux usées des eaux claires (mise en réseau séparatif) du centre bourg et à changer les canalisations d'eau potable sur toute la traversée du bourg (de panneaux à panneaux sur la RD8) et sur la RD42 (du chemin du rail jusqu'à la rivière d'argent). Ils seront réalisés conjointement avec le Syndicat de la Bombarde. La réception des plis (devis des entreprises) et leur ouverture sont prévues pour janvier 2017. Les travaux suivront dès l'obtention des notifications de subventions. Puis, suivra l'enfouissement des lignes électriques et dans le futur l'arrivée de la fibre optique qui facilitera considérablement les moyens d'accès à Internet. Nous reviendrons plus en détails sur cette partie le moment venu. Tous ces travaux vont forcément engendrer un certain nombre de désagréments pour les riverains, les commerçants ainsi que pour toute personne circulant sur notre commune. Nous en sommes conscients et désolés mais ils sont nécessaires pour notre village. Nous espérons que chacun s'adaptera au mieux à la situation.

Une **passerelle piétonne** à côté du pont du Bourg devrait être posée en fin d'année 2017. Elle sécurisera considérablement le déplacement des piétons jusqu'à l'aire de jeux ou la salle des fêtes, trajet emprunté très fréquemment, notamment par les élèves de notre école et leurs accompagnateurs.

Adressage des voies : L'équipe municipale a pour projet la dénomination des différentes voies de la commune et la numérotation des habitations.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du territoire en facilitant : l'accès des soins et des premiers secours, le développement des services à la personne, les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS, la livraison aux entreprises et commerces, la distribution du courrier et colis aux particuliers, le raccordement à la fibre optique dans un futur proche.

Drapeau des anciens combattants : Monsieur le maire a constaté que le drapeau des anciens combattants est en très mauvais état. Des demandes de devis sont en cours.



Travaux effectués :

Pont de Gouttebelin :

Ce printemps, nous avons été contraints de restaurer le pont de Gouttebelin. De cet édifice, seule la voûte a été préservée. Nous avons consulté les principaux utilisateurs pour déterminer avec eux la période de travaux.

Le coût de cette réfection est de 61 988,76€. De cette somme, la TVA nous sera reversée.

Une subvention du Conseil Départemental de 29 608€ nous a été attribuée.



Parking du cimetière :

Depuis début juin, un parking à proximité du cimetière est ouvert à tous. Un accès piéton a été aménagé par le bas pour un cheminement sécurisé.

Création d'un jardin potager :

Les enfants qui participent aux NAP peuvent depuis le printemps s'adonner aux joies du jardinage. Un terrain leur est réservé en contre bas du nouveau parking. Si vous avez des petits restes de graines ou du petit matériel inutilisés, pensez à eux !

Site internet :

Notre site est en ligne depuis le 18 juillet et est consultable à l'adresse suivante : www.bussy-albieux.fr

Il permet entre autre de pouvoir consulter l'agenda des manifestations de la commune, les différents règlements du PLU, de l'assainissement, de consulter les menus de la cantine, de découvrir l'histoire de notre village... Il permet aussi de suivre l'actualité du village (travaux, aménagement, retour sur manifestations...). Chaque association peut faire parvenir ses différents évènements ou réunions à l'adresse suivante : contact.bussy-albieux@orange.fr

Vous pouvez aussi vous exprimer et laissez vos idées sur la vie de la commune en remplissant le formulaire dans la rubrique : INFO MUNICIPALE - EXPRIMEZ VOUS.

RPI Arthun-Bussy-Albieux-St Sixte :

Cette année scolaire 2016-2017 accueille Stéphane Cochat, enseignant des 13 élèves de CM2 et des 12 CM1. Notre directrice, Karine Béal, en alternance avec Véronique Berrar, s'occupe des 17 CE2 et des 8 CM1. Ce sont donc 50 élèves présents à l'école de Bussy-Albieux et un total de 124 enfants sur le RPI Arthun-Bussy-Albieux-St Sixte.

En début d'année, les élèves de CM1 et CE1-CP ont bénéficié de 12 séances d'initiation à la piscine de Feurs. Sont également programmées des séances au gymnase de Boën, une intervention de la gendarmerie pour une prévention routière, la poursuite du journal du RPI, une rencontre avec un chanteur lyrique au château de Goutelas....



Dans l'attente de travaux de rénovation et de mise aux normes de l'école, la garderie s'est faite une petite beauté durant les vacances de Toussaint.

L'année passée, l'alarme incendie a été révisée et remise aux normes. Ainsi en septembre, les enfants ont tous réussi leur exercice d'alerte incendie, de confinement et d'intrusion tout en s'amusant, puisque ce dernier a été vécu comme une grande partie de cache-cache !

Le bilan de l'année scolaire 2015-2016 a montré une très forte augmentation des repas servis à la cantine (1 000 repas supplémentaires pour l'ensemble du RPI). Sur Bussy-Albieux, 3.385 repas ont été pris tout au long de l'année. Le repas est facturé 3,20€ aux familles pour un coût total de 4€ (participation de la mairie de 0,85€).

Pour accompagner les élèves, Marie-Claude Bruel, Marion Geffroy (qui remplace Brigitte Gouttefarde qui n'a pas pu terminer son contrat pour raison de santé) et Christiane Gayte sont présentes pour les temps de cantine et surtout pour les temps de NAP (Nouvelles Activités Périscolaires). Toute l'année, elles organisent des activités à thème en fonction de la période. Plus de quarante enfants sont inscrits chaque jour aux NAP. A l'automne, ils ont récolté leurs plantations du jardin (fleurs, tomates, courges...). Ils reprendront bûches, pelles et râpeaux au printemps. Une initiation basket est prévue en mai, d'autres projets sont en cours de réflexion.

⇒ Le grand défi du FOREZ : LA REFORME TERRITORIALE

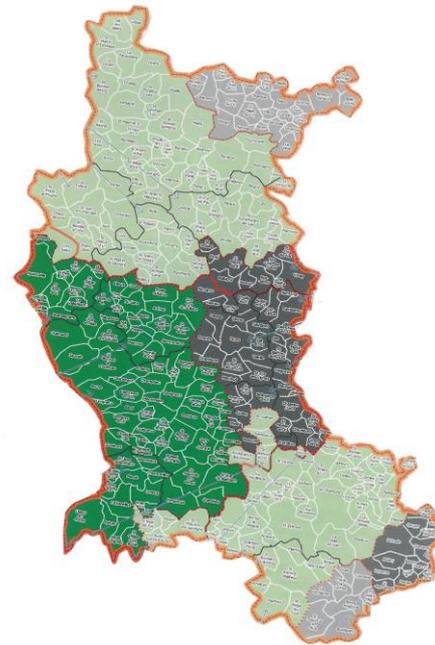
Le 7 août 2015, la loi NOTRe prévoit dans chaque département un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale. Ce sera une fusion-extension entre les différentes communautés de communes. Cette réforme sera effective le 1^{er} janvier 2017. Les intercommunalités devront regrouper au moins 15 000 habitants contre 5 000 aujourd'hui.

Nous serons rattachés :

- à la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez (3 600 hab.),
- à la communauté du Pays de St Bonnet le Château, sauf 4 communes qui rejoignent St Etienne (9 253 habitants),
- à la communauté de communes du Pays d'Astrée (13 713 hab.)
- et à la communauté de communes déjà existante de LOIRE FOREZ (78 919 hab.).

Le Pays d'Astrée, auquel nous appartenons va évoluer, renforcer son identité avec une seule ambition : contribuer à l'organisation de notre territoire. Cette communauté d'agglomération forézienne sera composée de 88 communes et de 105 485 habitants et appelée LOIRE FOREZ (représentée en vert foncé sur la carte).

Le siège de Loire Forez est situé 17 boulevard de la Préfecture à Montbrison.



⇒ Attribution des subventions communes 2016, pour un total de 5 775€ :



ADMR 257€	Sou des Écoles 165€	Club Amitiés et loisirs 62€
C.C.A.S. 800€	Cantine Scolaire 2 877€	Club des Jeunes 62€
Comité des Fêtes 803€	Gymnastique Volontaire 62€	Tennis club 62€
Bibliothèque (0,50€ X 476) 238€	Société Amicale Boules 62€	
Sapeurs-Pompiers St Germain Laval 165€	Anciens Combattants d'Algérie 62€	
ESAT Le Colombier la Blégnière 98€		

⇒ Etat civil

De décembre 2015 à ce jour

Naissance:

Le 1 janvier, Florine Colombe BERGER	Le 08 juillet, Jessye BLACHON
Le 29 janvier, Inès et Jade VERMOREL	Le 2 septembre, Perrine DECHAVANNE
Le 27 février, Constance Sandra GAY	Le 26 septembre, Sarah CARTON
Le 12 avril, Lucas PONTET	Le 16 octobre, Samuel Robin Léo GIROUD
Le 15 juin, Louane Marie Monique Catherine VERRIER	

Décès

Marie Victorine DALBEGUE épouse FORESTIER, le 7 janvier Jean Alphonse VIAL, le 16 février.

Mariage

Roseline Aline DUBESSET épouse Brice Denis Marc BOYER, le 27 août
Marie-Line CLUZEAU et Fabrice Roland Noël BEAL, le 27 août

⇒ Bon à savoir !

Recensement citoyen : En France, le recensement citoyen pour les jeunes garçons et filles, âgés de 16 ans révolus est obligatoire, ceci entraîne l'inscription d'office sur les listes électorales.

Élections : Les nouveaux habitants doivent se présenter à la mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile pour l'inscription sur les listes électorales, avant le 31 décembre. Les élections **présidentielles** auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai ; les élections **législatives** se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin. Pour les élections **sénatoriales**, les dates ne sont pas connues à ce jour.

3 panneaux d'affichage sont à disposition dans les hameaux de Gouttebelin, d'Albieux, et des Crêts. Ces panneaux sont divisés en deux parties, la première est réservée à l'affichage de la mairie, la seconde est en libre accès pour les associations et les particuliers.





joyeuses
fêtes

Cérémonie des vœux du maire

Vous êtes tous invités à la salle des fêtes le **dimanche 8 janvier 2017** à partir de 10h30, pour partager un moment de convivialité ! C'est l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux habitants et les bébés nés cette année. A cette occasion, les bébés recevront un cadeau ; nous comptons sur les parents pour venir nous les présenter.

L'année 2016 en image...



Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2016.

Repas des aînés : Le samedi 15 octobre, à la salle des fêtes, a été servi un repas offert par le CCAS aux habitants de Bussy-Albieux âgés de plus de 70 ans. Le traiteur « La Table Ronde » a ainsi régalé les 45 participants avec son duo de foie gras, son quasi de veau au romarin ou encore son assiette gourmande. Nous espérons que chacun gardera un bon souvenir de ces moments de convivialité.



Visite de fin d'année.

Les personnes de plus de 70 ans n'ayant pas participé au repas ont reçu fin décembre la visite « d'apprentis du Père Noël » venus leur offrir un coffret gourmand qui, sans aucun doute, aura ravi leurs papilles !

Rendez-vous l'année prochaine !

Classes en 6 et 1 :

Le 17 septembre, les classes en 6 et les demies classes en 1 ont rassemblé quatre bébés, un enfant de 5 ans, une enfant de 10 ans, une adolescente de 15 ans, un jeune homme de 20 ans, une femme de 30 ans, une de 35 ans, une de 40 ans, un homme de 55 ans, six personnes de 60 ans et trois aînés de 85 ans.



Halloween :

Grâce à l'initiative de parents, le lundi 31 octobre, une quarantaine de sorciers et de monstres avec paniers a envahi la place de l'église. Après une belle récolte de bonbons, tous se sont rendus à la salle de réunion pour la dégustation.



La **formation PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) a eu lieu au mois d'octobre. Durant les 7 heures nécessaires à la formation, 2 pompiers formateurs de la caserne de Saint Germain Laval ont appris aux 12 participants les gestes d'urgence à connaître pour savoir comment réagir en situation de risques : malaises, blessures, brûlures, arrêt cardiaque... Apports théoriques, exercices pratiques et mises en situation ont permis aux participants d'apprendre comment appréhender une victime et surtout quoi faire en attendant l'arrivée des secours. Coût de la formation : 60€ par personne dont 20€ pris en charge par la commune. Un diplôme sera remis prochainement aux personnes formées.



Soupe aux choux : C'est dans une bonne ambiance que s'est déroulée la deuxième édition de la soupe aux choux du Comité des Œuvres Sociales. La météo hivernale a permis à chacun d'apprécier ce repas mijoté par notre cuistot local.



Bussyton

Cette année encore les marcheurs ont été fidèles au Téléthon de Bussy-Albieux, ce samedi 3 décembre, puisqu'ils étaient plus de 700 (marcheurs, VTT et chevaux).

Un repas servi à 190 gourmands a clôturé cette journée bien chargée pour les organisateurs.

